



L'ESSENTIEL 2021



ORDRE DE MALTE
FRANCE

Association reconnue d'utilité publique depuis 1928

UNE ANNÉE CHARNIÈRE, FACE À LA HAUSSE DES FRAGILITÉS.

SOLIDARITÉ : SUR TOUS LES FRONTS

Nouvelles détresses, forte augmentation de la précarité... Les constats sur le terrain en 2021 n'ont fait que confirmer ceux de 2020. La crise sociale va durer. Pour faire face, l'Ordre de Malte France s'est concentré sur les quatre enjeux de la précarité que sont l'alimentaire, le social, l'hébergement et la santé. Notre objectif : assurer une prise en charge complète des personnes fragiles avec des solutions innovantes, pérennes et adaptées.

SECOURISME : UNE ACTION RECONNUE ET PLUS FORTE

Inscrits au cœur de la tradition hospitalière de l'Ordre de Malte, les secouristes ont à nouveau montré leur capacité à se mobiliser en situation d'urgence. Souvent sollicités par les pouvoirs publics, ils ont rempli leurs missions avec professionnalisme et efficacité. Seule ou en partenariat avec d'autres associations agréées, notre association a participé à de nombreuses campagnes de dépistage Covid, elle a aussi couvert des grands événements comme les 24h du Mans ou encore le tour de France.

SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL : LA FORCE DE L'ENGAGEMENT

Un savoir-faire reconnu et apprécié par les résidents et leurs familles, des personnels soignants remarquablement engagés au quotidien, la mobilisation de l'Ordre de Malte France a été à la hauteur de son objectif principal : l'accompagnement personnalisé de chaque résident en fonction de ses besoins et de ses projets. En toute circonstance et malgré les vagues Covid, nos équipes sont parvenues à maintenir les liens indispensables entre les résidents et leurs familles.

EN 2021 :

- **1 253 personnes accompagnées**
- **13 établissements**
- **787 places/lits**



EN 2021 :

- Près de **290 000 personnes approchées dans la rue**
- Plus de **9 700 actions de solidarité menées**
- Près de **138 000 repas, soupes, petits déjeuners distribués**
- Près de **4 800 actes de soins réalisés**

EN 2021 :

- **532 activités de secours menées**
- **1 056 missions de soutien aux populations**
- **2 609 personnes formées par nos équipes**

INTERNATIONAL : UNE EXPERTISE CONSOLIDÉE

L'Ordre de Malte France maintient une présence internationale forte, au service des populations fragiles et en collaboration avec les systèmes de santé locaux. L'association développe chaque jour son expertise autour d'un enjeu majeur : le recentrage de son activité sur la santé de la mère et de l'enfant. Améliorer l'accès aux soins, gratuits ou à moindre coût, des plus démunis reste LA priorité.

EN 2021 :

- **13 897 accouchements**
- **42 920 personnes soignées pour la lèpre, le paludisme ou d'autres maladies**
- **704 lits/places dans les hôpitaux et centres gérés par l'Ordre de Malte France**
- **269 614 consultations, dont 15 000 pour la lèpre**





DES VALEURS MILLÉNAIRES

Émanation française du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France évolue autour de quatre piliers majeurs : **accueillir, secourir, soigner, accompagner.**

L'association catholique hospitalière, fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique depuis 1928, n'a cessé, depuis, de développer une approche toujours plus innovante pour venir en aide aux plus fragiles, sans distinction d'origine, d'histoire, d'âge ou de religion.

En France et dans 26 pays, nos bénévoles et nos salariés, animés au quotidien par des valeurs d'humanité et de solidarité, mettent tout en œuvre pour répondre aux besoins des victimes de l'exclusion et de la pauvreté, des personnes malades, âgées ou dépendantes, mais aussi des enfants et des adultes en situation de handicap ou porteurs de troubles du spectre de l'autisme...

Merci à nos généreux donateurs qui permettent à nos bénévoles du secourisme et de la solidarité, aux soignants de nos établissements sanitaires et médico-sociaux, et à nos salariés en France et à l'international d'agir sur tous les fronts.



GOUVERNANCE ET ORGANISATION

Notre organisation et notre fonctionnement sont conformes aux principes de la loi de 1901. L'association est régie par des statuts dont la version en vigueur a été approuvée en mars 2019.

Le Conseil d'administration, composé de 18 membres bénévoles élus pour six ans par l'assemblée générale, élit un président ainsi que les autres membres du Bureau, pour deux ans.

Les missions menées par l'Ordre de Malte France s'inscrivent dans une stratégie de long terme, CAP 2025, ainsi que des plans d'actions de plus court terme définis par le Conseil d'administration.



SYNTHÈSE DES COMPTES 2021

LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

En France, l'association gère, d'une part, des établissements sanitaires et médico-sociaux avec des ressources qui, pour l'essentiel, proviennent de financements publics. Elle assure, d'autre part, diverses actions de solidarité et de secourisme et, à l'international, la gestion d'hôpitaux et de centres de santé, ainsi que le soutien de 140 autres dispensaires et léproseries avec des ressources issues majoritairement de la générosité du public.

Politique d'appel à la générosité du public

L'Ordre de Malte France vit de la générosité du public pour accomplir certaines de ses missions. La générosité des particuliers ou des entreprises est essentielle pour la bonne marche de son activité. Lutte contre la précarité et l'exclusion, activités de secourisme et de santé en France et à l'international, l'Ordre de Malte France prend soin des plus fragiles grâce au soutien de ses bienfaiteurs.

En plus des dons collectés par l'association, la journée mondiale des lépreux et la semaine nationale des personnes handicapées physiques sont des temps forts de collecte grand public. La générosité du public s'exprime aussi sous la forme de transmission de legs, donations et assurances-vie. À cela s'ajoutent des dons en nature (matériel médical...) qui renforcent nos moyens d'agir sur le terrain. L'association est membre de France Générosités, syndicat professionnel qui a pour missions de défendre, promouvoir et développer la générosité en France. Les ressources collectées auprès du public totalisent 20,2 millions d'euros au titre de l'exercice 2021.

Activité réalisée par le bénévolat

La participation des personnes bénévoles porte essentiellement sur les actions menées dans le cadre de la solidarité, du secourisme et de l'accompagnement des personnes malades ou en situation de handicap.

Compte de RÉSULTAT par origine et destination, exercice 2021 (CROD)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en K€)

		2021	2020
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
		TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		20 233	20 233
Dont dons, legs, mécénat		19 852	19 852
PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		12 439	–
Dont contributions financières		3 678	–
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		47 615	–
REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		2 902	285
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		1 265	236
TOTAL		84 454	20 754
CHARGES PAR DESTINATION		84 086	20 628
MISSIONS SOCIALES		68 367	11 552
Réalisées en France		58 867	6 179
Réalisées à l'étranger		9 500	5 373
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		6 019	5 950
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		3 207	2 576
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		2 604	13
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		42	38
REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		3 847	499
TOTAL		84 086	20 628
EXCÉDENT OU DÉFICIT		368	126
		7 997	- 1 093

EXCÉDENT OU DÉFICIT

 Le CROD présente l'activité globale de l'année, en mettant en évidence l'ensemble des financements reçus et la manière dont ils sont utilisés. Il fait également ressortir la part relevant de la générosité du public.

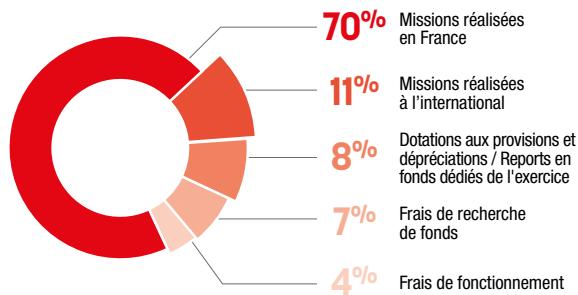
Les produits d'un montant de 84 454 K€ sont ventilés par origine et regroupent notamment :

- les produits liés à la générosité du public pour 20 233 K€ incluant les dons et mécénat pour 9 718 K€ (en hausse de 123 K€) et les legs et assurances-vie pour 10 134 K€ (en hausse de 425 K€) ;
- les produits non liés à la générosité du public pour 12 439 K€ incluant les contributions financières pour 3 678 K€ ;
- les subventions publiques pour 2 612 K€ et les concours publics reçus pour le financement de nos établissements médico-sociaux et sanitaires pour 45 003 K€.

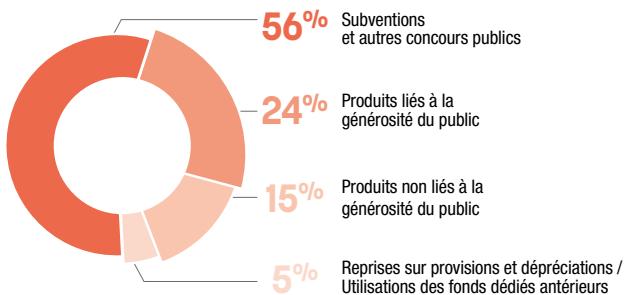
Les charges d'un montant de 84 086 K€ sont ventilés par destination et regroupent notamment :

- les missions sociales réalisées en France pour 68 367 K€, soit 81 % des charges totales :
 - celles réalisées en France pour 58 867 K€, dont le sanitaire et médico-social pour 54 284 K€ et le caritatif pour 4 584 K€ ;
 - celles réalisées à l'étranger pour 9 500 K€.
- les frais de recherche de fonds pour 6 019 K€, soit 7 % des charges totales ;
- les frais de fonctionnement pour 3 207 K€, soit 4 % des charges totales.

Répartition des charges* de l'exercice (84 086 K€)



Répartition des produits* de l'exercice (84 454 K€)



Compte d'EMPLOI annuel des RESSOURCES collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION (en K€)	2021	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE (en K€)	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
MISSIONS SOCIALES	11 552	11 811	RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	20 233	20 392
Réalisées en France	6 179	6 162	Cotisations sans contrepartie	10	10
Réalisées à l'étranger	5 373	5 649	Dons, legs et mécénat :	19 852	19 304
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 950	6 296	Dons manuels	9 653	9 489
Frais d'appel à la générosité du public	5 651	6 106	Legs, donations et assurances-vie	10 134	9 709
Frais de recherche d'autres ressources	299	190	Mécénat	65	106
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 613	2 797	Autres ressources liées à la générosité du public	371	1 078
TOTAL DES EMPLOIS	20 115	20 904	TOTAL DES RESSOURCES	20 233	20 392
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	13	109	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	285	241
REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	499	829	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	236	116
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	126	-	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	1 093
TOTAL	20 754	21 842	TOTAL	20 754	21 842
RESSOURCES REPORTÉES liées à la générosité du public (hors fonds dédiés)					
En début d'exercice					
Excédent (+) ou insuffisance (-) de la générosité du public					
Investissements (-) et désinvestissements (+) nets liés à la générosité du public					
En fin d'exercice					
126					
- 2 887					
16 511					
19 272					
- 1 093					
19 272					



Le CER présente uniquement les flux relatifs à la générosité du public.

Les ressources liées à la générosité du public d'un montant de 20 233 K€ financent :

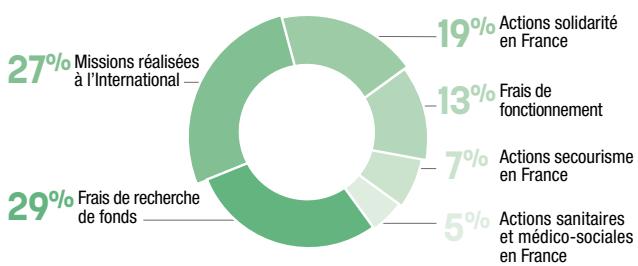
- les missions sociales pour 11 552 K€ (contre 11 811 K€ en 2020) ;
- les frais de recherche de fonds pour 5 950 K€, en baisse de 346 K€ ;
- les frais de fonctionnement pour 2 614 K€, en baisse de 183 K€.

Les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement représentent respectivement 27,93 % et 12,92 % des ressources liées à la générosité du public.

Ces deux ratios s'améliorent en 2021 puisqu'ils ressortaient à 29,94 % et 13,72 % en 2020.

Les ressources reportées liées à la générosité du public s'élèvent fin 2021 à 16 511 K€, incluant le résultat de la générosité du public de l'exercice de 126 K€ et les investissements nets liés à la générosité du public pour 2 887 K€.

Répartition de l'utilisation des emplois** financés par la générosité du public (20 116 K€)



Bilan simplifié au 31 décembre 2021

ACTIF (en k€)	2021	2020	PASSIF (en k€)	2021	2020
ACTIF IMMOBILISÉ	67 339	69 984	FONDS PROPRES	75 786	75 745
Immobilisations incorporelles	4 429	2 937	Fonds propres avec et sans droit de reprise	10 197	10 173
Immobilisations corporelles	52 893	53 419	Réserves	24 031	21 431
Biens reçus par legs destinés à être cédés	8 263	11 959	Report à nouveau	31 265	26 049
Immobilisations financières	1 754	1 669	EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE	368	7 997
ACTIF CIRCULANT	83 200	82 780	Subventions d'investissement	6 313	6 281
Dont valeurs mobilières de placement	8 216	8 337	Provisions réglementées	3 612	3 814
Dont disponibilités	56 728	57 661	FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS	36 924	35 562
AUTRES	123	125	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 534	4 613
TOTAL	150 662	152 889	DETTES	34 418	36 969
			TOTAL	150 662	152 889

Contributions volontaires en nature (en K€)	2021	2020
DONS EN NATURE	713	556
PRESTATIONS EN NATURE	399	140
BÉNÉVOLAT	20 404	18 399
TOTAL	21 516	19 095

LA POLITIQUE DES RÉSERVES

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements sanitaires et médico-sociaux) pendant environ une année. Fin 2021, la trésorerie nette de fonds dédiés de 26 847 K€ pour la partie de nos activités caritatives représente 10,8 mois d'activité, qui permettra notamment d'accompagner le plan « Cap 25 » dans son lancement.



**ORDRE DE MALTE
FRANCE**



Le Don en confiance a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Il admet quatre critères principaux : un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée, une rigueur de gestion, la qualité de la communication et de la collecte de fonds et la transparence financière.

Toutes les informations de cet Essentiel sont issues du Rapport Annuel 2021, disponible sur le site Internet de l'Ordre de Malte France :

ORDREDEMALTEFRANCE.ORG